

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01038
Numéro SIREN : 398 999 078
Nom ou dénomination : INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/008692



674304

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/008692**
n° de gestion : **1994B01038**
n° SIREN : **398 999 078 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 08/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

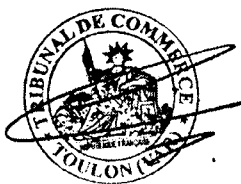
INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION - Société par actions simplifiée
avenue Brosset LES MAS DE LA SOLITUDE 83220 le Pradet -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



674304

8652

Comptes Annuels

31/12/2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

LES MAS DE LA SOLITUDE
83220 LE PRADET

Siret : 39899907800023
APE : 6420Z

*Comptes annuels certifiés
conformés par le Président
Jean-Paul ROCHE*

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	17 422	13 488	3 934	6 701
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 864 265		6 864 265	6 173 841
Autres titres immobilisés	1 262 500		1 262 500	
Autres immobilisations financières	7 622		7 622	7 622
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 151 809	13 488	8 138 321	6 188 165
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	30 145		30 145	49 177
Personnel	1 660		1 660	
Etat, Impôts sur les bénéfices	105 620		105 620	55 486
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 233		15 233	16 032
Autres créances	71 042		71 042	71 558
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 723 451	207 681	1 515 769	2 895 896
Disponibilités	36 975		36 975	370 245
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 984 125	207 681	1 776 444	3 458 393
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 135 934	221 170	9 914 765	9 646 558



Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	38 112	38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 016 892	1 016 892
Réserve légale	3 811	3 811
Autres réserves	8 131 322	7 819 637
Résultat de l'exercice	400 264	466 684
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 590 401	9 345 137
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	70 325	70 325
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 325	70 325
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	54 975	41 813
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	89 820	63 704
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 688	23 403
<i>Organismes sociaux</i>	1 882	9 729
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	9 995	18 837
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	525	457
Dettes fiscales et sociales	12 403	29 023
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 079	73 079
Autres dettes	73	73
TOTAL DETTES	254 038	231 095
TOTAL PASSIF	9 914 765	9 646 558



Compte de Résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Var. abs. (%)
PRODUITS					
Production vendue	209 597	100,00	198 189	100,00	5,76
Autres produits	19 651	9,38	26 166	13,20	-24,90
Total	229 248	109,38	224 354	113,20	2,18
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	82 964	39,58	85 810	43,30	-3,32
Total	82 964	39,58	85 810	43,30	-3,32
MARGE SUR M/SES & MAT	146 284	69,79	138 544	69,91	5,59
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	1 901	0,91	6 684	3,37	-71,56
Salaires et Traitements	31 398	14,98	37 186	18,76	-15,56
Charges sociales	19 644	9,37	22 275	11,24	-11,81
Amortissements et provisions	2 768	1,32	9 150	4,62	-69,75
Autres charges	26	0,01	298	0,15	-91,30
Total	55 736	26,59	75 593	38,14	-26,27
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 549	43,20	62 951	31,76	43,84
Produits financiers	552 824	263,76	535 130	270,01	3,31
Charges financières	223 849	106,80	13 518	6,82	NS
Résultat financier	328 976	156,96	521 612	263,19	-36,93
RESULTAT COURANT	419 524	200,16	584 563	294,95	-28,23
Produits exceptionnels			116 820	58,94	-100,00
Charges exceptionnelles	6 340	3,03	97 689	49,29	-93,51
Résultat exceptionnel	-6 340	-3,03	19 132	9,65	-133,14
Impôts sur les bénéfices	12 920	6,16	137 010	69,13	-90,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	400 264	190,97	466 684	235,47	-14,23



Comptes annuels

31/12/2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Faits caractéristiques



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 914 765 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 400 264 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 814		928	1 886
- Matériel de transport	7 891			7 891
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 560		5 915	7 645
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	24 265		6 843	17 422
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 173 841	1 364 653	674 229	6 864 265
- Autres titres immobilisés		1 262 500		1 262 500
- Prêts et autres immobilisations financières	7 622			7 622
Immobilisations financières	6 181 464	2 627 153	674 229	8 134 387
ACTIF IMMOBILISE	6 205 728	2 627 153	681 072	8 151 809



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCEA SOCIETE INVESTISSEM	250	-268	99,99	250	250	1 656		15	-42	
SCI JANAS	400	-93	60,00	240	240	132		6	7	
SCI LA SOLITUDE	686	-498	88,88	610	610	280		23	-17	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SCI J.P.M.		223	50,00			-50		264	223	
2JPO LES FERRIERES	6	123	44,00	3	3	475		203	123	
SCI MCB	100	97	50,00	50	50	76		111	50	
SCI LORETTE	565	-344	12,50	61	61	304		9	-16	
SCI M.R.P.	503	101	33,33	168	168	8		138	101	
SAS FORINVEST CAPITAL 1	677		14,77	100	100					
SARL TELECOM SERVICES	91	721	49,00	45	45			232	598	232
SCI PERO		146	50,00			-5		160	146	
SAS NINE & CO	16	178	12,50	2	2			3	46	

B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises				2 303	2 303	100				
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 814		928	1 886
- Matériel de transport	3 809	1 429		5 238
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 941	1 339	5 915	6 365
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 563	2 768	6 843	13 488
ACTIF IMMOBILISE	17 563	2 768	6 843	13 488



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 264 165 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 032 843		3 032 843
Prêts			
Autres	7 622		7 622
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 145	30 145	
Autres	193 555	193 555	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 264 165	223 700	3 040 466

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 1 574 167 euros pour une valeur comptable de 1 723 451 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 58 397 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 207 681 euros.

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 207 681 euros. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus-values latentes.



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	466 684
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	466 684
Affectations aux réserves	311 684
Distributions	155 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	466 684



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	38 112				38 112
Primes d'émission	1 016 892				1 016 892
Réserve légale	3 811				3 811
Réserves générales	7 819 637	311 684	311 684		8 131 322
Résultat de l'exercice	466 684	-466 684	400 264	466 684	400 264
<i>Dividendes</i>		155 000			
Total Capitaux Propres	9 345 137		711 948	466 684	9 590 401

Provisions



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges	70 325				70 325
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	70 325				70 325

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 254 038 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	54 975	54 975		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 688	23 688		
Dettes fiscales et sociales	12 403	12 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 079	73 079		
Autres dettes (**)	89 893	89 893		
Produits constatés d'avance				
Total	254 038	254 038		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 89 820

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 88 890 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	23 640
ETAT AUTRES CH. A PAYER	386
Total	24 026



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	483 989	505 505
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 311	6 637
Reprises sur provisions et transferts de charge	2 757	3 049
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	57 767	19 939
Total des produits financiers	552 824	535 130
Dotations financières aux amortissements et provisions	207 681	2 757
Intérêts et charges assimilées	465	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 703	10 761
Total des charges financières	223 849	13 518
Résultat financier	328 976	521 612

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	6 340	
TOTAL	6 340	



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Montant

Base de calcul de l'impôt

Taux Normal - 33 1/3 %

Taux Normal - 28 %

Taux Réduit - 15 %

Plus-Values à LT - 15 %

Concession de licences - 15 %

Contribution locative - 2,5 %

29 599

38 120

Crédits d'impôt

Compétitivité Emploi

Crédit recherche

Crédit formation des dirigeants

Crédit apprentissage

Crédit famille

Investissement en Corse

Crédit en faveur du mécénat

458

629

Autres imputations



Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés****Montant en
euros**

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

SOUSCRIPTION DE PARTS AU FCPI CLUB WCP#3 A HAUTEUR DE
Autres engagements donnés

1 237 000

1 237 000

Total**1 237 000**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles



AGALEX

AUDIT . GESTION . ANALYSE . EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Marseille
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence



**SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT
GESTION - IMG**
9 Les Mas de la Solitude
Avenue du Général Brosset
83220 LE PRADET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**



**SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT
GESTION - IMG**
9 Les Mas de la Solitude
Avenue du Général Brosset
83220 LE PRADET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux Actionnaires,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION - IMG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

h

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 3 228 332 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les informations sur lesquelles se fonde l'estimation de la valeur d'utilité des titres détenus.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D441-4 de code de commerce

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

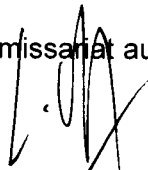
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulon, le 18 juin 2019

Pour la SA de Commissariat aux Comptes AGALEX



Laurent WALTER
Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

W

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 914 765 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 400 264 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 814		928	1 886
- Matériel de transport	7 891			7 891
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 560		5 915	7 645
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	24 265		6 843	17 422
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 173 841	1 364 653	674 229	6 864 265
- Autres titres immobilisés		1 262 500		1 262 500
- Prêts et autres immobilisations financières	7 622			7 622
Immobilisations financières	6 181 464	2 627 153	674 229	8 134 387
ACTIF IMMOBILISE	6 205 728	2 627 153	681 072	8 151 809



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCEA SOCIETE INVESTISSEM	250	-268	99,99	250	250	1 656		15	-42	
SCI JANAS	400	-93	60,00	240	240	132		6	7	
SCI LA SOLITUDE	686	-498	88,88	610	610	280		23	-17	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SCI J.P.M.		223	50,00			-50		264	223	
2JPO LES FERRIERES	6	123	44,00	3	3	475		203	123	
SCI MCB	100	97	50,00	50	50	76		111	50	
SCI LORETTE	565	-344	12,50	61	61	304		9	-16	
SCI M.R.P.	503	101	33,33	168	168	8		138	101	
SAS FORINVEST CAPITAL 1	677		14,77	100	100					
SARL TELECOM SERVICES	91	721	49,00	45	45			232	598	232
SCI PERO		146	50,00			-5		160	146	
SAS NINE & CO	16	178	12,50	2	2			3	46	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises				2 303	2 303	100				
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 814		928	1 886
- Matériel de transport	3 809	1 429		5 238
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 941	1 339	5 915	6 365
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 563	2 768	6 843	13 488
ACTIF IMMOBILISE	17 563	2 768	6 843	13 488



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 264 165 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 032 843		3 032 843
Prêts			
Autres	7 622		7 622
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 145	30 145	
Autres	193 555	193 555	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 264 165	223 700	3 040 466

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 1 574 167 euros pour une valeur comptable de 1 723 451 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 58 397 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 207 681 euros.

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 207 681 euros. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus-values latentes.



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	466 684
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	466 684
Affectations aux réserves	311 684
Distributions	155 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	466 684



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	38 112				38 112
Primes d'émission	1 016 892				1 016 892
Réserve légale	3 811				3 811
Réserves générales	7 819 637	311 684	311 684		8 131 322
Résultat de l'exercice	466 684	-466 684	400 264	466 684	400 264
<i>Dividendes</i>		155 000			
Total Capitaux Propres	9 345 137		711 948	466 684	9 590 401

Provisions



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges	70 325				70 325
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	70 325				70 325

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

- Exploitation
- Financières
- Exceptionnelles



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 254 038 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	54 975	54 975		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 688	23 688		
Dettes fiscales et sociales	12 403	12 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 079	73 079		
Autres dettes (**)	89 893	89 893		
Produits constatés d'avance				
Total	254 038	254 038		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	89 820			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 88 890 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	23 640
ETAT AUTRES CH. A PAYER	386
Total	24 026



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	483 989	505 505
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 311	6 637
Reprises sur provisions et transferts de charge	2 757	3 049
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	57 767	19 939
Total des produits financiers	552 824	535 130
Dotations financières aux amortissements et provisions	207 681	2 757
Intérêts et charges assimilées	465	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 703	10 761
Total des charges financières	223 849	13 518
Résultat financier	328 976	521 612

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	6 340	
TOTAL	6 340	



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Montant

Base de calcul de l'impôt

Taux Normal - 33 1/3 %

Taux Normal - 28 %

Taux Réduit - 15 %

Plus-Values à LT - 15 %

Concession de licences - 15 %

Contribution locative - 2,5 %

29 599

38 120

Crédits d'impôt

Compétitivité Emploi

Crédit recherche

Crédit formation des dirigeants

Crédit apprentissage

Crédit famille

Investissement en Corse

Crédit en faveur du mécénat

458

629

Autres imputations



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>SOUSCRIPTION DE PARTS AU FCPI CLUB WCP#3 A HAUTEUR DE</i>	1 237 000
Autres engagements donnés	1 237 000
Total	1 237 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Comptes annuels

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	17 421,91	13 488,30	3 933,61	6 701,18
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 864 264,60		6 864 264,60	6 173 841,20
Autres titres immobilisés	1 262 500,00		1 262 500,00	
Autres immobilisations financières	7 622,45		7 622,45	7 622,45
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 151 808,96	13 488,30	8 138 320,66	6 188 164,83
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	30 144,96		30 144,96	49 176,57
Personnel	1 660,44		1 660,44	
Etat, Impôts sur les bénéfices	105 620,00		105 620,00	55 486,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 232,51		15 232,51	16 031,67
Autres créances	71 041,75		71 041,75	71 558,00
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 723 450,65	207 681,41	1 515 769,24	2 895 895,67
Disponibilités	36 974,95		36 974,95	370 245,07
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 984 125,26	207 681,41	1 776 443,85	3 458 392,98
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 135 934,22	221 169,71	9 914 764,51	9 646 557,81



Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	38 112,25	38 112,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 016 892,10	1 016 892,10
Réserve légale	3 811,28	3 811,28
Autres réserves	8 131 321,82	7 819 637,49
Résultat de l'exercice	400 263,88	466 684,33
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 590 401,33	9 345 137,45
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	70 325,00	70 325,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 325,00	70 325,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	54 975,33	41 812,50
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	89 819,55	63 704,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 688,00	23 402,62
<i>Organismes sociaux</i>	1 882,25	9 728,67
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	9 995,15	18 837,10
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	525,20	457,38
Dettes fiscales et sociales	12 402,60	29 023,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 079,48	73 079,48
Autres dettes	73,22	73,22
TOTAL DETTES	254 038,18	231 095,36
TOTAL PASSIF	9 914 764,51	9 646 557,81



Compte de Résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%
PRODUITS				
Production vendue	209 597	100,00	198 189	100,00
Autres produits	19 651	9,38	26 166	13,20
Total	229 248	109,38	224 354	113,20
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	82 964	39,58	85 810	43,30
Total	82 964	39,58	85 810	43,30
MARGE SUR M/SES & MAT	146 284	69,79	138 544	69,91
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 901	0,91	6 684	3,37
Salaires et Traitements	31 398	14,98	37 186	18,76
Charges sociales	19 644	9,37	22 275	11,24
Amortissements et provisions	2 768	1,32	9 150	4,62
Autres charges	26	0,01	298	0,15
Total	55 736	26,59	75 593	38,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 549	43,20	62 951	31,76
Produits financiers	552 824	263,76	535 130	270,01
Charges financières	223 849	106,80	13 518	6,82
Résultat financier	328 976	156,96	521 612	263,19
RESULTAT COURANT	419 524	200,16	584 563	294,95
Produits exceptionnels			116 820	58,94
Charges exceptionnelles	6 340	3,03	97 689	49,29
Résultat exceptionnel	-6 340	-3,03	19 132	9,65
Impôts sur les bénéfices	12 920	6,16	137 010	69,13
RESULTAT DE L'EXERCICE	400 264	190,97	466 684	235,47



INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION
Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 9 Les Mas de la Solitude
Avenue du Général Brosset
83220 LE PRADET
RCS TOULON B 398 999 078

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

L'an Deux Mille Dix Neuf,

Le 28 juin, à 19 heures,

Les associés de la société INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 9 Les Mas de la Solitude, Avenue du Général Brosset 83220 LE PRADET, sur convocation faite par lettre simple adressée le 13 juin 2019 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul ROCHE, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Joëlle ROCHE est désignée comme secrétaire.

La société AGALEX représentée par Monsieur Laurent WALTER, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2500 actions sur les 2500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus le quart des actions des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

J.P. Roche *111*

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 400 263,88 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 400 263,88 euros
- En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 8 531 585,70 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

gr III

- Exercice clos le 31 décembre 2015 : 150 000 euros, soit 60 euros par titre.
. dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2016 : 244 000 euros, soit 97,60 euros par titre
. dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 244 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2017 : 155 000 euros, soit 62 euros par titre
. dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 155 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Jean-Paul ROCHE

Président

Madame Joëlle ROCHE

Secrétaire

